



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MADAME CHANTALE RAMSAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ.**

Que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue le lundi 3 avril 2023 à 19h au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Permettre la construction d'un bâtiment de la grandeur de la dalle de béton déjà installée soit environ 16 pieds par 36 pieds. Cette nouvelle construction permettra d'en faire une résidence permanente.**

**Cette demande est localisée comme suit :  
17, rue Guy**

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

**DONNÉ à Tingwick ce 9<sup>ème</sup> jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-trois.**

  
Chantale Ramsay  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site officiel de la Municipalité de Tingwick le neuvième jour du mois de mars 2023.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour de mars de l'an deux mille vingt-trois.**

  
Chantale Ramsay  
Directrice générale & secrétaire-trésorière